



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 2 mars 2026**, à **19 h30** au Centre Communautaire du Manège Militaire, sis au 563, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers, Denis Dandurand, Fabian Garcia, Arthur Cuming, Russell Perkins, Jean-Louis Turcotte et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h34.

2. Adoption de l'ordre du jour du 3 mars 2026

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Arthur Cumins,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mars 2026 en reportant le point 8.3.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2026
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 2 février 2026.
4. 1^{re} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Ressources humaines
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Démission d'un pompier
 - 8.3 Services juridiques pour l'année 2026 *Reporté*
 - 8.4 Renouvellement – communication de masse
 - 8.5 Modification à la politique de location
 - 8.6 Don à la Fondation Maison La Cinquième Saison
 - 8.7 Autorisation demande – Festival des Townshippers 2027
 - 8.8 Autorisation de passage – Tour de Beauce
 - 8.9 Demande de fermeture de la rue Main pour le défilé de la fête du Canada 2026
 - 8.10 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada 2026
 - 8.11 Location CCMM – Association du Québec à Compostelle
9. Législation
 - 9.1 Avis de motion et présentation du règlement numéro 411-2026, « Règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Bury abrogeant le règlement 411-2022 »
 - 9.2 Avis de motion et présentation du règlement numéro 445-2026, « Règlement relatif à la salubrité, l'occupation et à l'entretien des bâtiments »
10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

2026-03-032



No de résolution
ou annotation

11. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Mardi 7 avril 2026, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire sise au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 2 février 2026.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal français de la séance ordinaire du 2 février 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

4. 1^{re} période de questions du public (questions générales)

Les citoyens présents à l'assemblée font part de commentaires et pose les questions d'ordre général.

5. Dépôt de la correspondance du mois

La directrice générale et greffière-trésorière fait mention que la correspondance du mois fut déposée au conseil.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

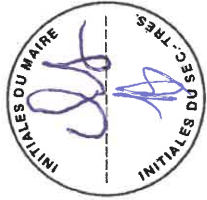
8 Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

ATTENDU QUE la directrice générale, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'elle a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,

2026-03-034



No de résolution
ou annotation

2026-03-035

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 156 227.59 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 02-2026 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Démission d'un pompier

ATTENDU QUE M. Steve Bilodeau a remis sa démission comme pompier volontaire le 8 février 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,
APPUYÉ PAR le conseiller Russell Perkins,

ET RÉSOLU d'accepter la démission de monsieur Steve Bilodeau à titre de pompier volontaire à compter de ce jour.

De remercier M. Bilodeau pour ses services à la communauté dans le cadre de son travail comme pompier durant les années où il a occupé ce poste.

D'informer le Syndicat des pompiers volontaires de Bury de cette démission.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.3 Services juridiques pour l'année 2026

REPORTÉ

8.4 Renouvellement – communication de masse

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder au renouvellement du contrat pour le système de communication de masse ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Russell Perkins,

ET RÉSOLU d'accepter la proposition de SOMUM, au montant de 2 799.14 \$, taxes en sus, pour l'année 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.5 Modification à la politique de location

ATTENDU QU'IL y a lieu de mettre à jour la politique de location pour l'ensemble des locaux disponible;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Arthur Cuming,

ET RÉSOLU que le conseil municipal approuve la nouvelle politique de location pour l'ensemble des locaux disponible.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2026-03-037



No de résolution
ou annotation
2026-03-038

8.6 Don à la Fondation Maison La Cinquième Saison

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu, de la part de la Fondation Maison La Cinquième Saison, une lettre demandant une contribution financière;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Fabian Garcia,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,

ET RÉSOLU de faire un don de 100 \$ à la Fondation Maison La Cinquième Saison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.7 Autorisation demande – Festival des Townshippers 2027

ATTENDU QUE le Festival des Townshippers constitue un événement d'envergure favorisant le rayonnement des communautés et le dynamisme culturel et touristique des municipalités hôtesse ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury souhaite soumettre sa candidature afin d'accueillir le Festival des Townshippers en 2027 ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,
APPUYÉ PAR le conseiller Arthur Cuming,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le dépôt d'une demande officielle de candidature pour l'accueil du Festival des Townshippers en 2027 et mandate la directrice générale, Mme Louise Brière, à signer et transmettre toute documentation requise relative à cette proposition d'accueil, ainsi qu'à assurer les communications nécessaires avec les représentants du Festival des Townshippers dans le cadre de cette démarche.

QUE la Municipalité s'engage, advenant l'acceptation de sa candidature, à collaborer avec les organisateurs afin d'assurer la planification et la tenue de l'événement sur son territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.8 Autorisation de passage – Tour de Beauce

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a reçu une demande des responsables du Tour de Beauce afin d'obtenir une autorisation de passage sur les chemins municipaux pour l'événement qui se tiendra le vendredi 12 juin 2026 ;

ATTENDU QUE l'autorisation de passage est nécessaire afin d'obtenir le permis d'événement du ministère des Transports du Québec ;

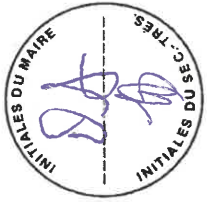
ATTENDU QUE les organisateurs s'engagent à assurer la sécurité ainsi qu'un bon encadrement de l'activité ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Fabian Garcia,
APPUYÉ PAR le conseiller Russell Perkins,

ET RÉSOLU d'autoriser le Tour de Beauce à circuler sur les chemins municipaux le vendredi 12 juin 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2026-03-040



No de résolution
ou annotation

2026-03-041

8.9 Demande de fermeture de la rue Main pour le défilé de la fête du Canada 2026

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada le 27 juin, prochain ;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Fabian Garcia,
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,

ET RÉSOLU de permettre la fermeture de la rue Main, à l'intersection des rues McIver et route 214, jusqu'au bureau municipal, sis au 528 rue Main, samedi 27 juin 2026, entre 11h00 et 13h30 et d'en aviser la Sureté du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2026-03-042

8.10 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada 2026

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada 27 juin prochain ;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

D'autoriser une contribution financière de 3 500 \$ pour aider à défrayer les coûts de sécurité dans le parc Mémorial lors de la fête du Canada.

D'autoriser les pompiers à participer à l'évènement sur une base volontaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2026-03-043

8.11 Location CCMM – Association du Québec à Compostelle

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande visant l'utilisation gratuite du Centre communautaire Manège militaire pour accueillir les marcheurs de l'Association du Québec à Compostelle lors de leur passage à Bury le mercredi 12 août ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite soutenir cette initiative ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,
APPUYÉ PAR le conseiller Fabian Garcia,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise l'utilisation gratuite du Centre communautaire Manège militaire par l'Association du Québec à Compostelle le mercredi 12 août 2026;

QUE la politique municipale de location des salles s'applique, à l'exception du dépôt de garantie, lequel est exempté pour cette activité ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

9 Législation

- 9.1. **Avis de motion et présentation du règlement numéro 411-2026, « Règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Bury abrogeant le règlement 411-2022 »**

Le conseiller Marc Bilodeau donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 411-2026, « Règlement adoptant un code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Bury abrogeant le règlement 411-2022 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

- 9.2 **Avis de motion et présentation du règlement numéro 445-2026, « Règlement relatif à la salubrité, l'occupation et à l'entretien des bâtiments »**

Le conseiller Marc Bilodeau donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 445-2026, « Règlement relatif à la salubrité, l'occupation et à l'entretien des bâtiments » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

Les citoyens présents à l'assemblée font part de commentaires et posent des questions reliées à l'ordre du jour.

11. Levée de l'assemblée

Le conseiller Marc Bilodeau propose la levée de l'assemblée, il est 20h17.

La prochaine séance ordinaire se tiendra mardi 7 avril 2026, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire sise au 563, rue Main, à Bury.

2026-03-044

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée, Louise Brière, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions numéros 2026-03-34, 2026-03-036, 2026-03-038 et 2026-03-042.

Signé ce 3 mars 2026.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière